
	<p style="text-align: center;"><b>Formation de formateurs et de formatrices d'adultes ifage – UOG</b></p> <p style="text-align: center;"><b>BFFA, Module 3 : Informer et conseiller l'adulte en formation</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Descriptif 2012</b></p>	 <p style="text-align: center;"><small>Université Ouvrière de Genève Centre de formation continue</small></p>
---	---	--

## DEFINITION

Le Module 3 « Informer et conseiller l'adulte en formation » est l'un des cinq modules du Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes (BFFA). Comme l'ensemble du BFFA, le Module 3 est ancré dans les pratiques professionnelles des participants.

La compétence globale visée est définie ainsi :

En fin de formation, le/la participant-e est capable, dans son domaine spécifique, d'informer des adultes sur les possibilités de formation continue et de les soutenir dans leur processus d'apprentissage.

Comme les quatre autres modules du BFFA proposés par l'ifage et l'UOG, ce Module a obtenu une reconnaissance définitive de la FSEA.

## PREREQUIS

- Certificat FSEA de formateur, formatrice d'adultes de niveau 1 (Module 1 du BFFA)
- Être en activité dans l'information, le conseil aux adultes ou la formation d'adultes.

## OBJECTIFS

En fin de formation, le/la participant-e :

- connaît les principales structures de la formation initiale et continue et les principales conditions-cadres sur les plans fédéral et cantonal, notamment dans son domaine spécifique ;
- est capable de comparer des offres de formation continue, de différencier leurs niveaux et les titres auxquels elles conduisent, afin d'en informer clairement les participant-e-s ;
- est en mesure de conduire des entretiens de conseil en formation dans son domaine spécifique en s'appuyant sur des modèles de communication ;
- est capable de conseiller et d'orienter judicieusement les participant-e-s dans leurs processus d'apprentissage respectifs ;
- est en mesure d'évaluer les compétences des participant-e-s par rapport aux exigences des formations initiales et continues et de les informer sur les possibilités de formation existantes.

## PUBLIC

Formateurs/formatrices d'adultes qualifiés (niveau 1 FSEA) et expérimentés en formation d'adultes, désireux de poursuivre leur formation qualifiante pour se perfectionner et être en mesure d'assumer, le cas échéant, des responsabilités dans l'information, le conseil et l'accompagnement en formation des adultes.

Groupe de 10 à 14 participants.

## **CONTENU**

- Vue générale des structures de la politique de formation aux niveaux fédéral et cantonal.
- Système de formation selon la loi fédérale sur la formation professionnelle.
- Possibilités de qualification et de certification dans son domaine spécifique.
- Méthodes d'évaluation propres à son domaine spécifique.
- Méthodes de feedback.
- Conduite d'entretiens visant au soutien du processus d'apprentissage.
- Formes de communication et démarches propres au conseil individuel.
- Analyse de sa propre attitude dans les entretiens.
- Réflexion régulière sur son propre processus d'apprentissage.

## **METHODE**

Approches pédagogiques interactives, alternance entre pratique et théorie.

## **ÉVALUATION**

- Participation active à la formation en groupe.
- Réflexion régulière par écrit sur son propre processus d'apprentissage.
- Analyse d'un entretien de conseil et élaboration d'un dossier sur les possibilités de formations initiales et continues dans son domaine spécifique; ces travaux sont évalués par les intervenant-e-s du module.

Un certificat modulaire sera décerné aux participant-e-s ayant réussi leur évaluation et dont le taux de présence aura rempli les conditions ci-dessus. Ce certificat sera valable 5 ans comme certification partielle pour l'obtention du BFFA (cf. règlement du Brevet sur [www.alice.ch](http://www.alice.ch)).

## **INTERVENANT-E-S**

Mme Ann SCHAUB MURRAY et M. Jacques DEMAUREX

*Sous réserve de changement*

## **DATES, DUREE ET LIEU**

Les mercredis 17 octobre, 7 et 21 novembre et 12 décembre 2012, de 8h30 à 16h45.

24 heures de formation en présentiel (4 journées de formation en groupe) et environ 51 heures de travail personnel (lectures, recherches, élaboration d'un dossier d'information, documentation et analyse d'un entretien de conseil).

Lieu : ifage.

## **PRIX**

1050.-, à payer avant le début du module, selon les conditions générales de l'ifage.

Le Module est agréé pour le chèque formation (n°CAF cours = 1789 ; n°CAF ifage = 22 ; voir sur le site [www.ifage.ch](http://www.ifage.ch) sous « Chèque formation (CAF) »).

## **CONTACT**

Jacques Demaurex - Fondation pour la formation des adultes - ifage

19, place des Augustins, 1205 Genève

Tél. : +4122 807 30 10 / Fax : +4122 807 30 99 / <mailto:jacques.demaurex@ifage.ch>